

**Communauté de Communes du Pays d'Aigre
10, Rue du Pont Raymond**

16140 AIGRE

05.45.21.10.48



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2006-007**

Séance du 14 Mars 2006

Nombre de membres

en exercice : 48

Présents : 37

Votants : 37

L'an Deux Mille Six le quatorze mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes d'Ebréon, sous la présidence de Monsieur Jacques TOURNAT, Président de la Communauté de Communes.

Date de convocation du Conseil Communautaire : le 1^{er} mars 2006.

Objet : APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT LA COMMUNE TUSSON.

Présents :

Mmes : BRIAND - CLEMENT - CLERGEAU
MM : BARBARIT - BERTRAND - COURONNAUD - CREUZEAU - DENIS - DILHAC - ESPOSITO - FIGAROL - FOURNIER - GEOFFRION - HUGON - JEUNE - LAGARDE - LATOUCHE - LEVILLAYER LIZOT - LOTTE D. - MARTIN - MORDO - MOREAU - PAYANT - PETIT - RAGONNAUD - RAVION ROSSIGNOL - TALLON - TEXIER - TOURNAT - TRAINAUD - VIAUD - VINZENT

M.LAGARDE a été nommé Secrétaire de séance.

Le Président rappelle au Conseil Communautaire sa délibération N°2005-016 en date du 7 avril 2005 approuvant le projet de délimitation de zonage d'assainissement de Tusson et décidant de la mise à l'enquête publique de celle-ci. Le Président précise que l'enquête publique a eu lieu du 14 novembre 2005 au 16 décembre 2005 inclus et que le Commissaire Enquêteur désigné par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Poitiers a tenu des permanences en mairie de Tusson au cours de cette période.

Le Président informe ensuite le Conseil Communautaire qu'aucune observation visant à remettre en cause le projet n'a été formulée.

Après lecture des rapports et des conclusions des Commissaires Enquêteurs,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Approuve le zonage d'assainissement tel qu'il est défini par la notice explicative justifiant la délimitation du zonage d'assainissement et par le plan ci-annexé;
- Donne tous pouvoirs au Président de la Communauté de Communes pour mener à bien cette opération et signer toutes pièces s'y rapportant, et notamment l'Arrêté rendant publique la délimitation du zonage d'assainissement sur la commune de Tusson.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Au registre sont les signatures.

Le Président,
J. TOURNAT
Communauté de Communes *[Signature]*
du Pays d'Aigre
16140 AIGRE